

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE
A/35/87
S/13782
5 février 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-cinquième session
RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ENQUÊTER
SUR LES PRATIQUES ISRAËLIENNES AFFECTANT
LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION
DES TERRITOIRES OCCUPÉES

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-cinquième année

Lettre datée du 5 février 1980, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Jordanie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la situation éminemment inquiétante qui s'est créée du fait d'éléments israéliens opérant dans Jérusalem, où l'on a fait à plusieurs reprises état des actes de vandalisme et de profanation qu'ils dirigent contre des établissements chrétiens.

Il est déplorable et tragique de voir ces excès auxquels se livrent les sionistes dans le secteur arabe de Jérusalem auquel Israël a imposé son occupation en 1967 porter atteinte à l'esprit d'œcuménisme qui a toujours été la marque distinctive de Jérusalem et de ses habitants.

La presse de Jérusalem a rendu compte en détail des violentes agressions qui ont été dirigées ces temps derniers contre les établissements chrétiens de Jérusalem et a rapporté la tiédeur avec laquelle les autorités ont réagi à l'égard des coupables, ce qui a amené les organisations chrétiennes à lancer un appel pour que les Lieux saints et les communautés religieuses de la ville bénéficient de garanties internationales. Sur la vitrine de la librairie chrétienne située 33 rue des Prophètes à Jérusalem, on a vu des slogans badigeonnés en grandes lettres hébraïques noires et rouges qui disaient : "Missionnaires!" "Cochons!" "Canailles!" "Sangsues!" "Videz la place".

"Quinze jours plus tôt, c'étaient des svastikas et des inscriptions", a dit Charles Kopp, propriétaire de la librairie de la Maison de Sion. "On bourre les serrures de morceaux d'allumettes, de colle. Il y a cinq ans, on a incendié notre maison. Ils arrivent et ils nous disent que nous ne sommes pas d'ici, que nous n'avons qu'à partir. L'un d'entre eux s'est vanté d'être celui qui avait mis le feu, il s'est déclaré prêt à recommencer. De temps en temps, on crache sur la vitrine."

A quatre reprises, des pierres ont brisé des vitres de la basilique de la Dormition, érigée sur la montagne de Sion à l'endroit présumé où la Bienheureuse Vierge Marie serait morte. Un porte-parole du maire a indiqué que les moines bénédictins qui vivent là ont reçu des lettres de menace.

A l'église russe orthodoxe de Jérusalem, occupée par des prêtres russes orthodoxes, des fenêtres ont été brisées et des slogans badigeonnés sur les murs. Une autre librairie chrétienne située près de l'Hôtel de ville, a reçu la visite de jeunes qui ont proféré des menaces à l'égard des propriétaires, au cas où ceux-ci ne fermentaient pas leur magasin. Quinze jours plus tard, on a fracassé la vitrine à coups de grosses pierres.

De temps à autre des vandales pénètrent dans le cimetière anglican de la montagne de Sion et mettent les pierres tombales et les croix qu'elles portent en morceaux. Les religieux pensent que les coupables sont une bande d'activistes juifs qui ont entrepris de combattre ce qu'ils considèrent comme une montée de l'évangélisme chrétien. C'était d'ailleurs là le thème d'une résolution qu'a adoptée l'organe juidaïque orthodoxe "Agudath Israël" lors de la Convention qu'il a tenue le mois dernier à Jérusalem, résolution où il était demandé aux autorités d'occupation israéliennes de tenir en lisières l'action missionnaire chrétienne.

Le maire, M. Teddy Kollek, sachant que l'un des éléments qui faisaient partie intégrante des conditions fixées lors de la création d'Israël par l'ONU en 1948 était que les institutions religieuses auraient le droit de rester là sans être inquiétées, a communiqué le texte d'une lettre qu'il avait adressée au Premier Ministre, M. Begin. On y lisait notamment :

"Ce vandalisme-là se prétend une guerre sainte contre les missionnaires. Le fait que le gouvernement ne réagisse pas comme il le devrait aux échelons supérieurs, et que la police ne fasse pas preuve de force et d'efficacité dans son action, donnera à des groupes hostiles toute liberté pour exploiter la situation de façon à établir un lien entre l'action de fanatiques religieux d'une part et les intentions du gouvernement d'autre part."

M. Kollek ajoutait qu'il espérait que la police empêcherait désormais que des actes aussi terribles ne se produisent. Sur quoi le Jérusalem Post a fait paraître un dessin humoristique acéré où l'on voyait un téléspectateur répondre avec irritation au journaliste qui présente les informations :

"Il est Premier Ministre! On ne lui demande pas d'espérer! On lui demande d'agir!"

A quoi le journaliste répond :

"N'en demandez pas trop! Il a déjà fallu deux lettres de Kollek pour lui ôter l'espoir."

De nombreux Israéliens ont accusé le Ministre de la police M. Yosef Burg, de prendre des gants avec les extrémistes religieux parce qu'il est lui-même membre du Parti religieux national.

C'est cette situation lourde de menaces, selon le Jérusalem Post et d'autres journaux jordaniens, qui a incité les groupes chrétiens à parler de ces actes de vandalisme dans un appel qu'ils ont lancé pour que les Lieux saints et les communautés religieuses bénéficient de garanties internationales.

La pétition, signée du révérend Roy Kreider, à l'United Christian Council d'Israël, organisation à caractère essentiellement protestant, du Père Ignazio Mancini, au Centre d'information chrétien catholique, et du Père Bargil Pixner, au Monastère de la Dormition, fait état d'incidents au cours desquels des jeunes qui appartiennent, pense-t-on, au groupe réactionnaire extrémiste Kach, ont fracassé des vitraux du Monastère de la Dormition, provoqué des dégâts matériels à la Baptist House située dans la Rehov Narkiss et tenté de saccager les vitrines d'une exposition chrétienne au Centre.

Un porte-parole a déclaré que c'était la première fois qu'une déclaration de ce genre avait été signée par des groupes chrétiens depuis l'occupation par Israël en 1967 de Jérusalem et de la rive occidentale. C'est également la première déclaration d'ecclésiastiques locaux qui associe une plainte contre le vandalisme antichrétien à la revendication d'un "statut spécial garanti au plan international, relatif aux droits et aux libertés des trois grandes religions monothéistes à Jérusalem".

Selon cette déclaration, ces attaques sont motivées par "une vision exclusiviste du caractère de la ville de Jérusalem", et "il est par conséquent opportun de réaffirmer que la communauté chrétienne, dans sa grande diversité, est présente à Jérusalem de droit et sur un pied d'égalité avec les deux autres grandes religions monothéistes".

"La communauté chrétienne a l'impression persistante et de plus en plus généralisée que les autorités civiles n'ont pas jusqu'ici épuisé toutes les possibilités qui s'offraient à elles pour réprimer ces manifestations... Les membres de la communauté chrétienne ont plus d'une fois eu le sentiment et exprimé la conviction que les auteurs de ces actes jouissaient d'une impunité relative". On fait valoir en outre dans la déclaration qu'il serait singulier de voir dans ce sentiment une preuve infirmant ces faits.

Les récents incidents, clairement imputables au Kach, mouvement israélien extrémiste, semblent faire intervenir un nouvel élément, connu plus pour son agitation à caractère racial et son culte de la violence que pour son zèle religieux, et qui rappelle à la mémoire "les horribles conséquences que des idéologies similaires ont eues lors de la génération précédente".

La déclaration qui émane d'organisations chrétiennes d'appartenances diverses fait état du meurtre d'un moine orthodoxe grec, perpétré l'année dernière au puits de Jacob à Naplouse et appelle l'attention sur l'absence d'informations à propos de l'enquête de la police, et même sur celle d'un rapport intérimaire. Le porte-parole des signataires a déclaré que l'absence d'informations a suscité dans certains milieux des rumeurs selon lesquelles ce meurtre aurait été commis par des fanatiques juifs.

On peut également lire dans la déclaration qu'un "statut spécial garanti au plan international était souhaité tant par les églises que par la communauté internationale" et que ce statut "ne saurait et ne devrait pas régler les questions de la souveraineté et des frontières politiques ou en préjudice". La déclaration demande aux "pouvoirs publics" de réprimer avec fermeté "la vague de fanatisme et de vandalisme antichrétien qui sévit actuellement".

En dépit de son caractère direct, cette déclaration n'est pas adressée à une personne ou un organe gouvernemental particulier. Le porte-parole explique que les signataires, qui représentent des églises qui ne reconnaissent pas l'annexion par Israël du secteur oriental de Jérusalem (ni, du reste, l'autorité israélienne sur le secteur occidental de la ville) ont hésité de s'adresser au gouvernement. Ils ont envisagé de lancer un appel au maire mais, selon le porte-parole, M. Teddy Kollek est le seul responsable officiel qui ait agi de façon irréfutable. La ville a même fait réparer les dommages causés aux biens de l'église.

Selon le porte-parole, les églises orthodoxe et uniate ont approuvé la déclaration, bien qu'elles ne l'aient pas signée. Toujours selon les dires du porte-parole, si la présente déclaration n'amène à aucun résultat, les églises locales se tourneront vers l'étranger et soumettront cette affaire aux églises du monde entier.

Les faits qui sont mentionnés ci-dessus sont non seulement extrêmement troublants mais ils constituent en outre une violation flagrante des résolutions de l'Organisation des Nations Unies, notamment de celles qui concernent la protection des Lieux saints et le respect de la liberté religieuse des personnes de toute confession, ainsi qu'une violation éhontée de la Convention de Genève de 1949 relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre 1/.

Avant l'occupation israélienne du secteur arabe de Jérusalem en 1967, la ville connaissait la sérénité, la vénération et la tolérance propres à Jérusalem, ville de Dieu et de la paix. C'est un désastre d'une ampleur colossale que sous l'occupation israélienne, cette ville sereine, vénérée par presque deux milliards de personnes dans le monde chrétien et islamique soit affligée par le vandalisme, l'intolérance religieuse et des actes de violence sans précédent.

Depuis l'occupation de 1967, la communauté mondiale a été informée, avec preuves à l'appui, d'actes de profanation, de vandalisme et de destruction perpétrés à l'encontre de Lieux saints islamiques et il est inutile, à présent, de les énumérer car ils sont consignés dans les comptes rendus de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, qui les ont toujours condamnés sans la moindre équivoque.

Le Gouvernement jordanien prie l'Organisation des Nations Unies de considérer avec la plus grande gravité l'abîme dans lequel Jérusalem est tombée depuis l'occupation israélienne et espère sincèrement que l'Organisation mettra les occupants israéliens de la Jérusalem arabe devant leurs responsabilités et prendra des mesures efficaces en vue de rendre à Jérusalem la place unique qu'elle occupe en tant que centre spirituel des trois grandes religions monothéistes.

1/ Nations Unies, Recueil des traités, vol. 75, No 973, p. 257.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente communication comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point intitulé "Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés", et du Conseil de sécurité.

L'ambassadeur,
Représentant permanent de la Jordanie
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Hazem NUSEIBEH

